



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement
social et à la vingt-quatrième session extraordinaire
de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies
d'élimination de la pauvreté visant à parvenir
à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par Center of Civil Initiatives Support, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

L'Ouzbékistan : sur la voie de l'égalité des sexes et du développement durable

Introduction, objectifs et propos de la déclaration :

Lors du Sommet sur le développement durable du 25 septembre 2015, les États Membres de l'ONU ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comprend à un ensemble de 17 objectifs de développement durable (ODD) visant à mettre fin à la pauvreté, à lutter contre les inégalités et l'injustice, et à s'attaquer aux changements climatiques d'ici à 2030. Les 17 objectifs de développement durable sont en lien avec l'approche du Plan stratégique de l'Ouzbékistan, qui vise au développement durable et à l'amélioration du bien-être. L'engagement en faveur de l'égalité des sexes est un élément essentiel dans la réalisation de ces objectifs d'ici à 2030. L'objectif de développement durable no 5 évoque l'égalité des opportunités de leadership à tous les postes de direction dans la vie politique, économique et publique, concernés par la promotion de l'équité du traitement des deux sexes.

En Ouzbékistan, les bons résultats obtenus dans le domaine de l'égalité des sexes sont suivis de près (OMD 3 – la parité dans l'enseignement primaire et secondaire est atteinte). Nous constatons que de plus en plus de femmes commencent à occuper des postes de direction dans le gouvernement de la République d'Ouzbékistan. Au-delà des réalisations passées et présentes, il convient de regarder l'avenir et de se demander ce qui doit être fait pour promouvoir la participation accrue des femmes aux postes de décision dans le Parlement, les ministères et les collectivités locales, avec l'objectif d'atteindre une parité complète dans la représentation.

Cependant, comme dans nombre de pays, il reste encore un long chemin à parcourir. La hausse des embauches dans le secteur tertiaire, la promotion des opportunités d'emploi et, surtout, le renforcement de la participation des femmes à la prise de décisions sont autant de domaines clés à résoudre. En effet, dans la plupart des sociétés, le rôle des femmes est traditionnellement associé à la famille et au foyer, ce qui limite le temps à consacrer au développement personnel et professionnel. Des ONG, parmi lesquelles CISC, se tiennent prêtes à soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre du nouveau programme de développement durable et à accentuer les efforts en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles.

Il convient de mettre en place des mesures d'incitation pour ouvrir la participation à la vie politique et sociale aux femmes. Il peut s'agir de formations visant à développer leurs compétences de direction et de gestion; du renforcement de la coopération entre le gouvernement et les réseaux non gouvernementaux œuvrant dans le domaine de la protection des droits et des intérêts des femmes; de l'organisation de séminaires rassemblant les dirigeants des partis politiques et les femmes désireuses de prendre part aux activités politiques; et la création d'une liste et d'une base de données sur les femmes capables d'occuper des postes de direction et de gestion.

L'objectif de cette déclaration est d'instaurer un dialogue actif entre les parlementaires, les organismes publics et les ONG en vue de promouvoir l'égalité

d'accès aux emplois pour les femmes et la sensibilisation de la société à la problématique hommes-femmes via les objectifs de développement durable.

Vue d'ensemble de la question et de son lien avec les travaux de l'ONG

Les principaux domaines de travail sont les suivants :

- Les stéréotypes patriarcaux éculés de la « prédestination des femmes » demeurant dans l'esprit du public, la notion des « questions relatives aux femmes » et la mise en place de campagnes de sensibilisation à l'égalité des sexes et à l'élimination de ces stéréotypes;
- Accroître la participation des femmes dans les domaines du pouvoir et du contrôle, et remédier à leur manque de participation à la vie politique;
- Encourager les femmes à participer à des activités qui apportent une valeur à la société au lieu de travailler à la maison;
- Renforcer l'accès à la propriété des biens;
- Diffuser la culture de l'égalité hommes-femmes dans la société;
- Sensibiliser les parlementaires, les responsables de l'application des lois, les agents de l'État, les travailleurs sociaux, les jeunes et l'opinion publique aux questions d'égalité des sexes en vue de garantir le développement socio-économique stable de la société;
- La disponibilité des données statistiques, notamment concernant l'accès des femmes aux ressources, leur participation au marché du travail informel, en vue de mener une analyse et un suivi de la situation de l'égalité des sexes dans l'ensemble des régions;
- Le renforcement du cadre institutionnel pour la promotion de l'égalité des sexes.

Quelques exemples de réalisations de l'ONG et de difficultés persistantes

Les représentants de l'ONG en Ouzbékistan sont activement impliqués dans la mise en œuvre de projets socialement importants, notamment le suivi de l'application des lois dans le domaine de la protection des droits fondamentaux et des libertés, et la transparence des activités des pouvoirs publics via une participation aux travaux des comités. Les comités incluent la Commission nationale interinstitutionnelle de lutte contre la traite des êtres humains, la Commission républicaine pour la coordination des activités de lutte contre la propagation de l'infection à VIH, le Conseil interinstitutionnel de coordination des activités des organismes publics de propagande et d'éducation juridique, le Conseil public relevant du Ministère de la défense, le Groupe de travail interinstitutionnel chargé d'examiner l'état actuel du respect des libertés et des droits fondamentaux par l'application de la loi, ainsi que d'autres organes de l'État et le Groupe d'experts interinstitutionnel pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action national au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Pour s'acquitter de leurs obligations internationales dans le domaine des droits des femmes, le gouvernement et les ONG de l'Ouzbékistan s'appuient principalement sur les dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes les

formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que sur d'autres instruments internationaux juridiquement contraignants. Le CISC coopère activement avec les partenaires internationaux, notamment les suivants : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), OSCE, Banque asiatique de développement, Banque mondiale, ONU-Femmes, Ligue féministe Kazakhstan, CANGO-Association chinoise pour la coopération entre ONG, et d'autres acteurs.

Le CISC travaille en partenariat avec des organisations nationales telles que le Comité des femmes d'Ouzbékistan, le Conseil de la Fédération des syndicats d'Ouzbékistan, le Ministère du travail, d'autres ministères et départements et organismes publics sur le renforcement de l'autonomisation économique des femmes. Associé à des partenaires nationaux, le CISC travaille à l'instauration d'un dialogue actif constant entre les parlementaires, les organisations gouvernementales et les ONG en vue de promouvoir l'égalité d'accès aux emplois pour les femmes et les hommes, la sensibilisation de la société à la problématique hommes-femmes, la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Programme d'action de Beijing.

Comment aller de l'avant? Attentes, recommandations spécifiques

Les principales activités du CISC vont inclure :

- La participation à l'élaboration des objectifs de développement durable nationaux, notamment liés aux questions d'égalité entre les sexes et de pauvreté;
- La promotion de l'égalité des droits et de l'accès aux emplois, de l'accroissement de la sensibilité de la société civile à la problématique hommes-femmes;
- La mise en œuvre, la présentation de rapports et le suivi de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans la République d'Ouzbékistan;
- Offrir un partenariat social et consolider le gouvernement, les ONG et la société publique sur les questions de l'égalité des droits et de l'accès aux emplois pour les hommes et les femmes de la République d'Ouzbékistan;
- Organiser et conduire des formations, des séminaires, des tables rondes et des consultations sur la problématique hommes-femmes;
- En collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux, élaborer et publier l'étude statistique ventilée par sexe « Femmes et hommes d'Ouzbékistan ».

Conclusion

Le CISC est parfaitement conscient que l'ordre du jour des « Stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous » nous oblige à faire davantage pour renforcer la société ouzbèke. En collaboration avec nos partenaires du monde entier, nous devons bâtir des communautés inclusives et productives pour tous, afin que les objectifs de l'égalité des sexes, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous deviennent une réalité atteignable.